



PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Le Préfet de la Seine-Saint-Denis

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Bobigny, le 23 JUIL. 2009

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le comité de labellisation présidé par le Préfet, s'est réuni le 2 juillet pour statuer sur les demandes de labellisation Dynamique Espoir Banlieue Jeunesse et Sports de la Seine-Saint-Denis.


Après étude de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer de l'attribution du label Dynamique Espoir Banlieue pour la réalisation de l'action "Un dojo près de chez toi".

Ce label est une reconnaissance par l'Etat de la qualité de l'action menée. Il vous sera demandé :

- de faire mention de la labellisation sur vos documents de communication ;
- d'évaluer les actions ayant entraîné la labellisation ;
- de rendre compte de l'impact de l'action sur les quartiers DEB.

Je vous informe qu'un logo Dynamique Espoir Banlieue Jeunesse et Sports vous sera communiqué prochainement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet délégué pour l'égalité des chances

Claude MOREL

Blancs Mesnil Sport Judo
A l'attention du (de la) Président(e)
42, avenue Normandie Niemen
93150 LE BLANC-MESNIL